

Hémorragie du post-partum

Préalable

- **5 UI IVD** de Syntocinon® au dégageement des épaules ou dans la minute qui suit
- Noter l'heure de la naissance
- Mettre en place une poche de recueil / une bassine pour **quantifier les pertes**
- Noter l'heure de la délivrance : elle doit se faire dans les 30 minutes qui suivent l'administration du Syntocinon®
- Il n'est pas nécessaire d'attendre la délivrance pour regagner la maternité sous couvert d'une surveillance des saignements pendant le trajet

Hémorragie du post-partum définie par
des pertes ≥ 500 mL ou un saignement massif

ATTENTION

- Noter l'heure de l'accouchement, du début de l'hémorragie et de l'administration des drogues
- Contact téléphonique avec un obstétricien, « scoop and run »

Hémorragie du post-partum

pertes ≥ 500 mL ou saignement massif

